

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2023-2332
OBJET	Recommander au conseil d'approuver l'entente de service pour un mandat à MU pour la réalisation d'une murale sous le viaduc ferroviaire de la Concorde et autoriser la signature d'une entente de service afin de payer les honoraires, au montant de 380 000 \$, exempt de taxes	
No dossier(s) interne(s) : A.S MICHEL No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 05-Marigot 06-Concorde-Bois-de-Boulogne Date CM souhaitée : 2023-06-06		
Actions : OCTROI Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Montant : 380 000,00 \$ Mode de sollicitation : De gré à gré Type de contrat : Service(s) professionnel(s) Récurrence : Non Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social Financement Autre source : objets d'art 1-60301-7291-00-117940		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Conformément au Plan d'action en art urbain et numérique, présenté au Comité exécutif lors de la séance du 3 mai 2023, la Division art et patrimoine (DAP) du service de la culture, du loisir, du sport et du développement social (CLSDS) recommande d'octroyer un mandat à l'organisme MU pour réaliser une murale d'envergure sous le viaduc ferroviaire situé sur le boulevard de la Concorde Ouest aux abords de la station de métro de la Concorde. Ce pont ferroviaire est une propriété municipale et constitue une porte d'entrée du centre-ville identifiée dans le cahier des lignes directrices en design qui oriente toutes les actions culturelles et artistiques du secteur en lien avec la vision de développement Métamorphoses créatives. Le projet de murale d'envergure répond à plusieurs objectifs : - Visibilité importante de l'entrée de ville; - Amélioration de l'expérience citoyenne; - Embellissement d'équipements routiers désuets (viaduc, escalier, passage piéton); - Visibilité et confort bonifiés pour les piétons. L'oeuvre sera peinte entre le 25 juillet et le 25 août 2023 sur le tablier (dessous et parties extérieurs) ainsi que sur les deux culées du pont. Tel que demandé par la Division circulation et transport du Service de l'ingénierie, les travaux nécessitant une déviation routière s'effectueront au cours des vacances de la construction c'est-à-dire entre le 25 juillet et le 6 août 2023 au matin. MU est un organisme sans but lucratif qui transforme l'espace public en réalisant des murales ancrées dans les communautés, et en offrant des ateliers jeunesse d'art mural dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal. Leurs activités favorisent le sentiment d'appartenance, de fierté et la vitalité économique des milieux de vie. Parce que l'art éveille, émeut et touche les gens, parce que l'art suscite des rencontres spontanées et significatives, parce que l'art nourrit au quotidien le rapport à la ville et à l'autre, MU veut le faire voir et le faire vivre! En faisant de la démocratisation de l'art un des axes principaux de sa mission, MU incarne cette volonté de se réappropriier l'espace public par l'art.		
IMPACTS MAJEURS Les dates de réalisation du projet : 25 juillet au 25 août 2023 - Phase 1 : 25 juillet au 6 août - réalisation du tablier La réalisation de la peinture sur le tablier (partie extérieure et dessous) ainsi qu'une des culée nécessitera la mise en place d'un plan de déviation de la circulation automobile, cycliste et piétonne. Afin de nuire le moins possible, l'équipe de Mu travaillera également les fins de semaine et en soirée selon les recommandations du Service de l'ingénierie. à noter : cet échéancier pourrait être modifié en raison des conditions météorologiques. - Phase 2 : 6 août au 25 août - réalisation des culées sans obstruction.		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2023-2332
ASPECTS FINANCIERS Le montant de 380 000 \$(exempt de taxes) sera versé par virement électronique sur remise de facture en trois versements : - Dans les meilleurs délais suivant la signature de l'entente par la Ville : une somme correspondant à 30% du prix, soit la somme de 114 000 \$; - À la remise de la maquette : une somme correspondant à 50% du prix, soit la somme de 190 000 \$; - Lorsque l'oeuvre est complétée : une somme correspondant à 20% du prix, soit la somme de 76 000 \$. Les sommes nécessaires à la réalisation de ce projet sont prévues au budget du service: objets d'art 1-60301-7291-00-117940.		
CULTURE Art public Cette oeuvre sera acquise par la Ville de Laval et rejoindra sa collection d'oeuvres d'art public municipale.		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES début juin 2023 : - Signature du contrat avec MU; - octroi du mandat à l'artiste muraliste; mi-juin - juillet 2023 : - production et approbation de l'ébauche / maquette du projet de l'oeuvre de l'artiste par la Ville; - réalisation du plan de déviation routière et de sécurisation par la Ville. - nettoyage des surfaces et préparation du chantier par l'Organisme. Juillet et août 2023 - réalisation de l'oeuvre et des interventions afférentes.		
CADRE NORMATIF Conformément à l'article 573.3, 4e paragraphe de la Loi sur les cités et villes. Les articles 573 et 573-1 (obligation de procéder par appel d'offres) ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de biens meubles ou de services reliés au domaine artistique ou culturel.		
REMARQUE(S) Nom fournisseur : MU Adresse : 71 boulevard de Maisonneuve Est #1 Ville : Montréal Code Postal : H2X 1J6 Téléphone : 514 509 6877 Courriel : info@mumtl.org		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au Conseil municipal d'octroyer le mandat à l'organisme MU pour la réalisation d'une murale sous le viaduc ferroviaire situé sur le boulevard de la Concorde ouest aux abords de la station de métro de la Concorde au montant de 380 000 \$ (exempt de taxes), le tout selon les termes et conditions prévues à l'entente de service. d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente de service. (CT:1749948)		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1749948 Coût estimé affectant l'année en cours : 380 000,00 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours. LEFEBVRE, Madame LISON (54347) 2023-05-24 AN - MS - JR		